

# Principes bancaires responsables des Nations Unies

*United Nations Principles for Responsible Banking (PRB)*

---

**Banque Nationale du Canada | Rapport 2022<sup>1</sup>**



---

<sup>1</sup> À moins d'indication contraire, le présent rapport porte sur l'exercice 2022 (1<sup>er</sup> novembre 2021 au 31 octobre 2022). L'analyse d'impact quant à elle a été réalisée au 31 mars 2023. L'utilisation de certaines données plus récentes n'a pas d'impact significatif sur les informations présentées. Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens.

## Avis important et mise en garde à propos des déclarations prospectives

Certaines déclarations faites dans ce rapport sont des déclarations prospectives. Ces déclarations sont faites conformément à la législation en valeurs mobilières applicable au Canada et aux États-Unis. Les déclarations prospectives figurant dans le présent document peuvent comprendre, entre autres, des déclarations à l'égard des objectifs, des priorités et des stratégies, des engagements et des cibles en matière de durabilité de la Banque Nationale du Canada (la Banque) et des mesures qu'elle prendra pour les réaliser (incluant celles relatives à la réduction des gaz à effet de serre liés aux propres activités de la Banque ainsi que sa consommation d'énergie, sa stratégie climatique, l'atteinte de zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2050 pour ses propres activités d'exploitation ainsi que pour ses activités de financement et la transition vers une économie faible en carbone), du cadre réglementaire dans lequel elle évolue, des causes et de l'incidence potentielle des changements climatiques à l'échelle mondiale, de son approche pour identifier et gérer les occasions et les risques liés au climat et de certains risques auxquels la Banque est confrontée. Ces déclarations prospectives sont habituellement marquées par l'emploi de verbes ou d'expressions verbales comme « prévoir », « croire », « estimer », « projeter », « planifier », « s'attendre à », « avoir l'intention de », par l'emploi de la forme future ou conditionnelle, notamment des verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir », et par l'emploi d'autres termes ou expressions similaires. Ces déclarations prospectives visent à aider les porteurs de titres de la Banque à comprendre la vision, la stratégie, les cibles et objectifs de la Banque relativement à la durabilité et aux avancées environnementales, sociales et de gouvernance, et peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Ces déclarations prospectives sont basées sur nos attentes, estimations et intentions actuelles et sont sujettes à des risques inhérents et à des incertitudes, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque.

Notre capacité à atteindre nos objectifs, nos priorités et nos cibles en matière de durabilité et d'avancées environnementales, sociales et de gouvernance (incluant ceux relatifs à la réduction des gaz à effet de serre liés aux propres activités de la Banque ainsi que sa consommation d'énergie, l'atteinte de zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2050 pour ses propres activités d'exploitation ainsi que pour ses activités de financement et la transition vers une économie faible en carbone) repose sur un certain nombre d'hypothèses et est assujettie à un certain nombre de facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les effets sont difficilement prévisibles, y compris, entre autres, la transition vers une économie faible en carbone et la capacité de la Banque à répondre aux attentes de ses parties prenantes concernant les enjeux environnementaux et sociaux; la nécessité d'une participation active et continue des parties prenantes (y compris nos employés, nos clients, nos fournisseurs, les communautés dans lesquelles nous faisons affaire et d'autres agents de changements importants); la disponibilité d'information complète et de haute qualité sur les émissions de gaz à effet de serre et d'autres données de tiers; la capacité de la Banque à développer des indicateurs pour suivre efficacement nos progrès; le développement et le déploiement de nouvelles technologies et de produits durables; la capacité de la Banque à identifier les occasions liées au climat ainsi qu'à évaluer et gérer les risques liés au climat; la conjoncture économique générale et les conditions du marché au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où la Banque exerce des activités; les modifications apportées à la réglementation touchant les activités de la Banque; le développement d'exigences réglementaires relatives au domaine environnemental, social et de gouvernance (ESG); l'incertitude géopolitique et sociopolitique; la capacité de la Banque à réaliser ses principales priorités à court terme et ses stratégies à long terme; la capacité de la Banque à recruter et à retenir le personnel clé dans un environnement concurrentiel pour les talents; et l'incidence possible d'événements importants sur l'économie locale et internationale, y compris les conflits internationaux, les catastrophes naturelles et les urgences de santé publique comme la pandémie de COVID-19, dont l'évolution est difficile à prévoir et qui pourrait continuer d'avoir des répercussions pour la Banque.

De plus, les hypothèses, données, indicateurs, mesures, méthodologies, scénarios et autres normes utilisées pour développer nos hypothèses et estimations et suivre nos avancées, considérés comme raisonnables au moment de la préparation de ce rapport, peuvent s'avérer inexacts par la suite. Bon nombre de ces hypothèses, données, indicateurs, mesures, méthodologies, scénarios et autres normes continuent d'évoluer et peuvent différer considérablement de ceux utilisés par d'autres, de ceux que nous pourrions utiliser à l'avenir ou qui pourraient être ultérieurement imposés par les autorités gouvernementales ou d'autres autorités en la matière. Ces évolutions et changements pourraient affecter les hypothèses et les estimations que nous utilisons, et pourraient affecter la comparabilité des informations et des données entre les industries ou les entreprises et d'une période de divulgation à une autre ainsi que notre capacité à atteindre nos objectifs, nos priorités, stratégies, engagements et objectifs en matière de développement durable.

Il est fort possible que les prévisions, cibles, projections, attentes ou conclusions expresses ou implicites de la Banque ne se révèlent pas exactes, que ses hypothèses ne soient pas confirmées et que sa vision, ses objectifs stratégiques et ses cibles de performance ne soient pas réalisés. La Banque recommande aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives, étant donné que divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents des attentes, des estimations ou des intentions exprimées dans ces déclarations prospectives. Ces facteurs incluent le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement, le risque opérationnel, le risque de non-conformité à la réglementation, le risque de réputation, le risque stratégique et le risque environnemental et social, de même que certains risques dits émergents ou jugés importants, lesquels sont décrits plus amplement dans la section « Gestion des risques » débutant à la page 65 du Rapport annuel 2022 de la Banque.

La liste des facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis dans la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2022 de la Banque et peuvent être mis à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite. Les investisseurs et autres personnes qui se fondent sur les déclarations prospectives de la Banque doivent considérer soigneusement les facteurs susmentionnés ainsi que les incertitudes et les risques qu'ils comportent. À moins que la législation ne l'y oblige, la Banque ne prévoit pas mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut faire ou qui peut de temps à autre être faite en son nom. Nous mettons en garde les investisseurs que ces déclarations prospectives ne constituent pas des garanties de performances futures et que les événements ou résultats réels peuvent différer sensiblement de ces déclarations en raison d'un certain nombre de facteurs.

Ce rapport est fourni uniquement à titre informatif. Il ne constitue en aucun cas une offre de vente ou une sollicitation d'achat d'un titre, d'un produit ou d'un service dans quelque territoire que ce soit. Il n'est pas non plus destiné à fournir des conseils d'investissement, financiers, juridiques, comptables, fiscaux ou autres, et l'information qu'il renferme ne doit pas servir de fondement à de tels conseils.

# Principe 1 : Alignement



Nous alignerons notre stratégie d'entreprise pour la mettre en accord avec les besoins des personnes et les objectifs de la société, tels qu'exprimés dans les Objectifs de développement durable, l'Accord de Paris sur le climat et les cadres de référence nationaux et régionaux pertinents.

## 1.1 Modèle économique

Décrivez (de manière générale) le modèle économique de votre banque, dont les principaux segments de clientèle, les types de produits et services offerts, les principaux secteurs et types d'activités dans les principales régions où votre banque exerce ses activités et offre ses produits et ses services. Veuillez quantifier l'information en indiquant, par exemple, la répartition du portefeuille de votre banque (%) par régions, segments (c.-à-d. au bilan et/ou hors bilan) ou en indiquant le nombre de clients servis.

Fondée en 1859, la Banque Nationale du Canada (la « Banque ») offre des services financiers à des particuliers, des entreprises, des clients institutionnels et des gouvernements partout au Canada. Nous sommes l'une des six banques d'importance systémique au Canada et l'une des banques les plus rentables à l'échelle mondiale selon le rendement des capitaux propres.

Nous exerçons nos activités dans trois secteurs au Canada : Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine et Marchés financiers. Un quatrième secteur, Financement spécialisé aux États-Unis et International, qui regroupe les activités des filiales Credigy Ltd. (Credigy) aux États-Unis et Advanced Bank of Asia Limited (ABA Bank) au Cambodge, vient compléter la croissance de nos activités domestiques. Notre siège social est établi à Montréal et nos titres sont négociés à la Bourse de Toronto (TSX: NA).

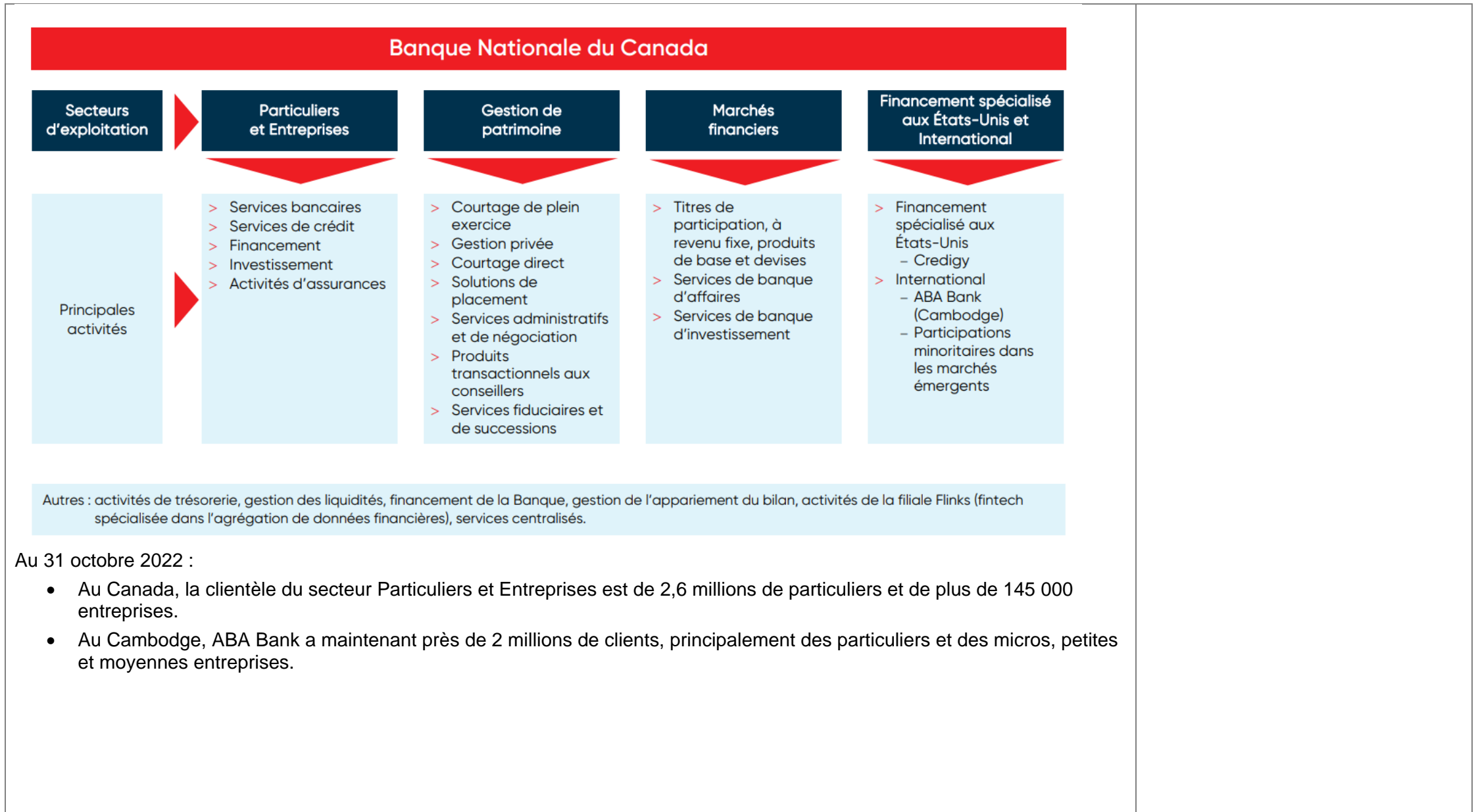
### Liens et références

#### [Rapport annuel 2022](#)

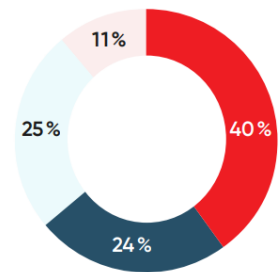
- Page 2 (PDF) : *En bref*
- Page 30 : *Analyse sectorielle*

#### [Rapport ESG 2022](#)

- Pages 68-70 : *ABA Bank*

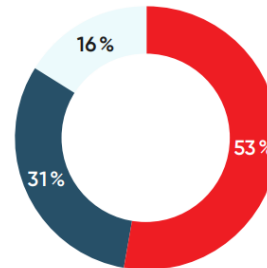


Le poids de nos activités selon les revenus et géographies :



Répartition sectorielle du revenu total ajusté en 2022 <sup>(3)</sup>

- Particuliers et Entreprises
- Gestion de patrimoine
- Marchés financiers
- Financement spécialisé aux États-Unis et International



Répartition géographique du revenu total ajusté en 2022 <sup>(3)</sup>

- Province de Québec
- Autres provinces canadiennes
- Hors-Canada

(3) Excluant la rubrique Autres. Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 16 à 21 du [Rapport annuel 2022](#) pour le détail des mesures financières non conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR).

## 1.2 Alignement de la stratégie

**Votre stratégie d'entreprise définit-elle et reflète-t-elle le développement durable comme une des priorités stratégiques de votre banque?**

Oui

Non

Décrivez comment votre banque a aligné ou prévoit d'aligner sa stratégie sur les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, l'Accord de Paris sur le climat et les cadres nationaux et régionaux pertinents.

**Votre banque se réfère-t-elle à un des cadres ou aux exigences d'information des autorités de réglementation en matière de développement durable dans ses priorités stratégiques ou politiques pour les mettre en œuvre?**

Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme

Conventions fondamentales de l'Organisation internationale du Travail

Pacte mondial des Nations Unies

Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones

Des exigences d'information réglementaires applicables sur les évaluations des risques environnementaux, p. ex. sur le risque climatique – veuillez préciser lesquelles :

**Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) – divulgation volontaire**

Des exigences d'information réglementaires applicables sur les évaluations des risques sociaux, p. ex. l'esclavage moderne – veuillez préciser lesquelles :

**Déclaration en vertu du *United Kingdom's Modern Slavery Act 2015***

Aucune de ces réponses

En tant qu'acteur clé de l'industrie financière canadienne, la Banque est soucieuse de comprendre et de réduire constamment les répercussions de ses activités sur l'environnement et de contribuer à l'épanouissement des communautés où elle est présente. Elle met ainsi en œuvre des pratiques qui soutiennent le développement durable, l'inclusion et la diversité et la bonne gouvernance souhaités tant par la Banque que par ses différentes parties prenantes. Pour ce faire, la stratégie ESG de la Banque s'articule autour des principes ESG adoptés par le conseil d'administration, alignés sur les [objectifs de développement durable \(ODD\) des Nations Unies](#). En 2022, nos initiatives et engagements ont notamment contribué à 12 des 17 ODD.

La Banque s'est dotée d'une stratégie ESG afin de poursuivre l'intégration des critères ESG au sein des décisions, activités et opérations des différents secteurs d'affaires. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2021, le programme de rémunération des dirigeants de la Banque est relié aux priorités ESG qui font partie de cette stratégie.

En ce qui a trait à ses engagements climatiques, la Banque calcule annuellement depuis 2008 son empreinte carbone et la divulgue publiquement à CDP, cadre de référence reconnu à l'échelle mondiale dans le domaine de la divulgation environnementale. Nous appuyons le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) du Conseil de stabilité financière et nous avons fait une quatrième divulgation volontaire en mars 2023.

Conformément aux objectifs de l'Accord de Paris, la Banque s'est engagée à aligner ses activités de financement sur le principe de zéro émission nette d'ici 2050. En 2021, la Banque a adhéré au Partenariat pour la comptabilité financière du carbone (PCAF), se joignant à un groupe mondial d'institutions financières qui travaillent de concert à l'élaboration de méthodes d'évaluation et de divulgation des émissions de gaz à effet de serre (GES) résultant de leurs activités de financement et d'investissement. Toujours en 2021, la Banque s'est jointe à la NZBA dans le cadre d'une initiative sectorielle mondiale pour accélérer et soutenir les efforts de lutte contre les changements climatiques.

Dans sa stratégie d'affaires, la Banque s'est donné comme objectif de conseiller et accompagner la clientèle la plus touchée par les fluctuations des marchés dans le contexte économique volatile, notamment pour les aider dans la gestion de leurs liquidités. En 2023, l'un des objectifs pour améliorer l'engagement client est de continuer à accroître la qualité de nos conseils et notre pertinence auprès de la clientèle par la poursuite de travaux entourant l'évolution de notre réseau de distribution et la personnalisation de nos contacts.

Pour permettre à la communauté de bénéficier du plein apport de tous ses membres, la Banque appuie depuis plusieurs années de nombreuses initiatives sur le plan national et local dans les domaines de l'inclusion et de la littératie financière. En 2022, nous nous sommes engagés dans le processus de développement de relations durables avec les peuples autochtones auprès du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone. La Banque soutient également les initiatives mondiales suivantes :

- Principes d'autonomisation des femmes de l'ONU
- Normes mondiales de conduite à l'intention des entreprises de l'ONU pour lutter contre la discrimination à l'égard des lesbiennes, gais, bisexuels, transgenres et intersexués (LGBTI)

#### *Liens et références*

##### [Rapport ESG 2022](#)

- Page 12 : *Principes ESG alignés aux ODD*
- Pages 14-15 : *Notre contribution aux ODD*
- Page 64 : *Promouvoir l'inclusion au sein de la communauté*
- Page 65 : *Littératie financière*

##### [Rapport annuel 2022](#)

- Page 30 : *Analyse sectorielle*

##### [Circulaire 2022](#)

- Page 74 : *L'importance des critères ESG dans la rémunération des Dirigeants*

##### [Communiqué de presse - PCAF](#)

##### [Communiqué de presse - NZBA](#)

##### [Rapport GIFCC 2022](#)

##### [Déclaration des droits de la personne](#)

##### [Engagement de la direction envers les relations avec les peuples autochtones](#)

##### [Engagement à l'égard de la lutte contre l'esclavage moderne](#)

## Principe 2 : Impact et établissement de cibles



Nous augmenterons continuellement nos impacts positifs tout en réduisant les impacts négatifs pour les personnes et l'environnement résultant de nos activités, de nos produits et de nos services, et en gérons le risque pour eux. Pour cela, nous fixerons et publierons des cibles là où nous pouvons avoir les impacts les plus importants.

### 2.1 Analyse d'impact (Étape clé 1)

Démontrez que votre banque a effectué une analyse d'impact de son ou de ses portefeuilles pour cerner les domaines où elle a le plus d'impact et déterminer les domaines prioritaires pour la fixation d'objectifs. L'analyse d'impact sera mise à jour régulièrement<sup>2</sup> et répondra aux exigences/éléments suivants (a-d)<sup>3</sup> :

**a) Portée :** Quelle est la portée de l'analyse d'impact de votre banque? Veuillez décrire quelles parties des principaux secteurs d'activité, produits et services de la banque ainsi que les principales régions dans lesquelles elle exerce ses activités décrites au point 1.1 ont été incluses dans l'analyse d'impact. Veuillez préciser également quels secteurs n'ont pas été inclus et pourquoi.

Pour ce troisième rapport, la Banque a procédé à une analyse d'impact de son portefeuille de produits et services dans le but d'établir les domaines où elle pourrait avoir les impacts positifs et négatifs les plus significatifs. Nous avons utilisé la méthodologie et les dernières versions des outils développés par l'Initiative financière du Programme des Nations pour l'environnement des Nations Unies (UNEP FI) pour la clientèle Particuliers (*Consumer Banking*) et Entreprises (*Institutional Banking*)<sup>4</sup>. Les données utilisées dans nos analyses sont au 31 octobre 2022 pour Entreprises et en date du 28 février 2023 pour le Particuliers, données les plus récentes disponibles.

En tenant compte de la répartition des revenus de la Banque par secteur d'activité et par zone géographique, tel que présentée à la section 1.1, notre analyse d'impact couvre les produits détenus au Canada par la clientèle du secteur Particuliers ainsi que les industries financées par le secteur Entreprises : petites et moyennes entreprises (PME), services aux entreprises (SAE) et les marchés des capitaux de crédit (*Credit Capital Markets*). Le financement spécialisé aux États-Unis et International n'est pas inclus dans cette première analyse. Nous avons choisi de nous concentrer sur les activités au Canada qui représentent 84 % des

#### Liens et références

[Rapport annuel 2022](#)

- Page 2 (PDF) : *En bref*

<sup>2</sup> Cela signifie que, si l'analyse d'impact initiale a été effectuée pendant une période antérieure, les informations doivent être mises à jour en conséquence, l'étendue de l'analyse doit être augmentée et la qualité de l'analyse d'impact doit être améliorée au fil du temps.

<sup>3</sup> On trouvera des indications complémentaires dans [Interactive Guidance on impact analysis and target setting](#).

<sup>4</sup> *Portfolio Impact Analysis Tool for Banks (v.3): Consumer Banking/Identification Module (July 2022) et Institutional Banking/Identification Module (July 2022)*.



<p>revenus de la Banque. Le secteur Particuliers sert la majorité des clients de la Banque. Ce secteur inclut une clientèle issue des différents profils de la population, dont les personnes considérées comme étant plus vulnérables<sup>5</sup>.</p> <p>Les grandes entreprises dans le portefeuille du secteur des Marchés financiers sont couvertes dans l'analyse d'impact. Les clients Particuliers du secteur Gestion de Patrimoine ne font pas partie de cette analyse, car nous avons décidé de prioriser les secteurs qui couvrent la clientèle plus vulnérable. En date du 28 février 2023, une faible proportion des clients Particuliers sont également clients du secteur Gestion de Patrimoine. Pour effectuer l'analyse, nous avons fait une corrélation entre les produits et services identifiés dans l'outil et ceux de la Banque. La Banque poursuivra ses efforts d'analyse afin de tenir compte des différents secteurs et géographies dans lesquels elle exerce ses activités.</p>	
<p><b>b) <u>Composition du portefeuille</u></b> : Votre banque a-t-elle pris en considération la composition de son portefeuille (en %) dans l'analyse? Veuillez indiquer la composition proportionnelle de votre portefeuille globalement et par régions.</p> <p>i) par secteurs et sous-secteurs<sup>6</sup> pour les portefeuilles de services aux entreprises, à la grande entreprise et de banque d'investissement (c.-à-d. exposition sectorielle ou ventilation par sous-secteurs en pourcentage), et/ou</p> <p>ii) par produits et services et par types de clients pour les portefeuilles de services bancaires aux consommateurs et de détail.</p> <p>Si votre banque a adopté une autre approche pour déterminer l'ampleur de son exposition, veuillez préciser pour montrer comment vous avez considéré où se situent les affaires de base/principales activités de la banque en termes de secteurs et de sous-secteurs.</p>	
<p>L'analyse de composition du portefeuille a tenu compte des produits et services dans le portefeuille Particuliers ainsi que des industries pour les Entreprises.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les produits qui représentent les parts les plus significatives dans le <b>portefeuille Particuliers</b> au Canada sont les prêts et marges hypothécaires, les produits d'investissement, les certificats de placement garanti (CPG) et les prêts à la consommation. En ce qui a trait au profil de la clientèle, nous notons une forte présence dans les zones urbaines, une quasi-parité dans le financement auprès des hommes et des femmes et une forte proportion de la clientèle au sein de la classe moyenne. Ce dernier point est à surveiller, car le contexte économique actuel exerce une pression supplémentaire sur les clients financièrement vulnérables, ce qui pourrait les placer dans des situations de précarité.</li> <li>• En ce qui a trait à la répartition du <b>portefeuille commercial</b>, les industries avec la plus grande pondération en matière de financement sont : Services immobiliers, Finance et assurances, Agriculture, foresterie, pêche et chasse, Construction et Services publics.</li> </ul>	<p><i>Liens et références</i></p>

<sup>5</sup> Selon le guide *Financial Inclusion and Financial Health Target Setting (second edition)* d'UNEP FI et l'Agence de la consommation en matière financière du Canada : Vulnérabilité des consommateurs : [Résultats du Sondage sur le bien-être financier lié à la COVID-19](#)

<sup>6</sup> « Secteurs clés » en fonction de différents domaines d'impact, c.-à-d. les secteurs dont l'impact positif ou négatif est particulièrement fort sont particulièrement pertinents ici.



**c) Contexte :** Quels sont les principaux défis et priorités reliés au développement durable dans les principaux pays/régions dans lesquels votre banque et/ou vos clients évoluent?<sup>7</sup> Veuillez décrire comment ceux-ci ont été pris en considération, y compris les parties prenantes que vous avez mobilisées pour aider à renseigner cet élément de l'analyse.

*Cette étape vise à mettre les impacts du portefeuille de votre banque dans le contexte des besoins de la société.*

En août 2022, nous avons procédé à l'analyse du contexte national afin de mieux comprendre les priorités et défis au Canada, pays où les principales activités de la Banque se déroulent. L'outil que nous avons utilisé, soit le « Contexte module » développé par UNEP FI, a fait ressortir les trois domaines suivants comme étant prioritaires :

- **Stabilité climatique** (*Climate stability*), plus spécifiquement la pollution et les émissions de gaz à effet de serre.
- **Économie circulaire** (*Circularity*), plus spécifiquement la consommation d'énergie et de l'eau, l'empreinte carbone des matières premières découlant de l'utilisation intensive des ressources et les déchets.
- **Disponibilité, accessibilité, abordabilité, qualité des ressources et services** (*Availability, accessibility, affordability, quality of resources and services*), plus spécifiquement le logement abordable et l'obésité.

Nous avons également étudié différentes ressources dont le [Cadre d'indicateurs canadien basé sur les objectifs de développement durable](#) (ODD) qui appuie la [Stratégie nationale du Canada pour le Programme 2030 : Aller de l'avant ensemble](#).

Ces ressources nous ont permis de comprendre les priorités et les défis à l'échelle nationale et de faire des liens entre les stratégies canadiennes et des cadres de référence reconnus tels que les ODD et l'Accord de Paris.

En lien avec les domaines de Stabilité climatique et d'Économie circulaire ainsi que l'ODD 13 « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques », le gouvernement fédéral s'est doté d'un plan pour réduire ses émissions totales de gaz à effet de serre (GES) de 40 à 45 % d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 2005 et atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Cette contribution déterminée au niveau national (CDN) est faite en vertu de l'Accord de Paris, qui exige aux pays de présenter leurs cibles nationales de réduction des émissions de GES tous les 5 ans.

Le troisième domaine prioritaire mentionné précédemment est lié à plusieurs ODD dont l'objectif 1 « Pas de pauvreté », le Canada s'étant donné comme cible de réduire le taux de pauvreté de 50 % d'ici 2030 par rapport au niveau de 2015. En ce qui a trait plus spécifiquement au logement abordable, le gouvernement fédéral a adopté une [Stratégie nationale sur le logement](#) afin de permettre à un plus grand nombre de personnes au Canada d'avoir un chez-soi. Cette stratégie est alignée avec l'ODD 11 « Villes et communautés durables ».

*Liens et références*

[Rapport ESG 2022](#)

- Pages 10-11 : *Notre matrice d'importance relative*

<sup>7</sup> Les priorités mondiales peuvent par ailleurs être considérées pour les banques ayant des portefeuilles très diversifiés et internationaux.

<p>En novembre 2022, la Banque a envoyé un sondage à ses principales parties prenantes afin de déterminer les enjeux de développement durable qu'elle devrait prioriser. Ce sondage était destiné aux employés, clients et fournisseurs au Canada.</p> <p>Les résultats de ce sondage ont confirmé que l'inclusion financière figure parmi les enjeux importants pour nos parties prenantes. Nous reconnaissons que certains segments de la population demeurent sous-bancarisés tels que les Autochtones. La Banque poursuit ses efforts en matière de segmentation des données clients afin de dresser un meilleur portrait de cette clientèle<sup>8</sup>. En complément, les plus récentes données de la Banque Mondiale démontrent que le Canada possède le système financier le plus inclusif du G7 et selon l'Indice global d'inclusion financière 2022 (<i>The Global Financial Inclusion Index 2022</i>), le pays se classe en 11<sup>e</sup> position sur 42 en matière d'inclusion financière.</p> <p>Ainsi, si le Canada est avancé en ce qui a trait à l'inclusion financière, la santé financière demeure un sujet d'actualité dans un contexte économique incertain (hausse de l'inflation, des taux d'intérêt et des prix des logements) ce qui peut avoir une incidence plus élevée sur les groupes financièrement vulnérables<sup>9</sup> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ménages à faibles revenus,</li> <li>• Autochtones,</li> <li>• Nouveaux arrivants et</li> <li>• Femmes.</li> </ul> <p>L'Indice de résilience financière de Seymour (<i>Seymour Financial Resilience Index</i>) pour le Canada est passé de 55.67 en 2021 à 50.52 en 2022. Pour faire face aux défis financiers auxquels la population est confrontée, le gouvernement fédéral a lancé la <a href="#">Stratégie nationale pour la littératie financière 2021-2026</a> dont l'objectif principal est de renforcer la résilience financière.</p>	
<p>Sur la base de ces trois premiers éléments d'une analyse d'impact, quels domaines d'impact positif et négatif votre banque a-t-elle cernés? À quels domaines d'impact importants (au moins deux) avez-vous donné la priorité dans votre stratégie de définition de cibles (voir 2.2)<sup>10</sup>? Veuillez préciser.</p>	
<p>Suite à l'analyse du contexte national et de l'évaluation de notre portefeuille de produits et services pour les secteurs Particuliers et Entreprises à l'aide des outils développés par UNEP FI (<i>Identification Modules - Consumer Banking and Institutional Banking</i>), nous avons déterminé les impacts positifs et négatifs potentiels de nos activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pour le secteur Particuliers</b>, les impacts positifs clés ressortis à la suite de l'analyse sont le logement, l'éducation, la mobilité et la finance. La finance a également été identifiée en tant qu'impact négatif clé.</li> <li>• <b>Pour le secteur Entreprises</b>, les impacts positifs clés ressortis sont la santé et la sécurité, l'énergie, le logement, les soins et l'assainissement, la mobilité, l'alimentation, l'emploi, les salaires et la protection sociale. Les impacts négatifs</li> </ul>	<p><i>Liens et références</i></p>

<sup>8</sup> Selon l'Agence de la consommation en matière financière du Canada : [Amélioration de la littératie financière dans les communautés autochtones](#)

<sup>9</sup> Selon l'Agence de la consommation en matière financière du Canada : Vulnérabilité des consommateurs : [Résultats du Sondage sur le bien-être financier lié à la COVID-19](#)

<sup>10</sup> Pour donner la priorité aux domaines ayant l'impact le plus important, il sera important d'ajouter un niveau qualitatif à l'analyse quantitative décrite en a), b) et c), p. ex. par le dialogue avec les parties prenantes et une mise en contexte géographique plus poussée.

<p>clés sont la santé et la sécurité, l'eau, les salaires et la protection sociale, la stabilité climatique, l'utilisation intensive des ressources et les déchets.</p> <p>L'analyse d'impact effectuée en 2023 a confirmé le <b>premier domaine d'impact significatif</b> que nous avons divulgué dans nos deux précédents rapports, soit la <b>stabilité climatique</b>. Ce domaine d'impact est aligné avec l'ODD 13 « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques ». Pour le volet social, dans nos précédents rapports nous avons divulgué des données sur 8 cibles internes de représentation globale dans l'effectif de la Banque des segments prioritaires suivants : femmes, minorités visibles, personnes en situation de handicap et Autochtones. Conformément à la double matérialité des Principes bancaires responsables, nous devons également évaluer les impacts externes de la Banque sur les personnes et la planète. Considérant la stratégie de littératie financière du Canada, les constats de l'analyse d'impact et notre objectif d'augmenter l'engagement des clients par des conseils de qualité, nous avons choisi la <b>résilience financière</b> comme <b>deuxième domaine d'impact significatif</b>, aligné avec l'ODD 8 « Travail décent et croissance économique ». Nous évaluons également la possibilité d'ajouter le logement abordable en tant que troisième domaine d'impact significatif étant donné que la Banque figure parmi les plus grands prêteurs au Canada pour les projets immobiliers dans le domaine des logements abordables, de l'efficacité énergétique et de l'accessibilité. De plus, la part du logement dans le portefeuille Particuliers et Entreprises est considérable. Cet éventuel domaine d'impact serait aligné avec l'ODD 1 « Pas de pauvreté » et l'ODD 11 « Villes et communautés durables ».</p>	
<p><b>d) Pour ceux-là (au moins deux domaines d'impact prioritaires) : <u>Mesure de la performance</u> :</b> Votre banque a-t-elle défini quels secteurs et sous-secteurs ainsi que les types de clients financés ou dans lesquels elle investit causent les impacts positifs ou négatifs réels? Veuillez décrire comment vous en avez évalué la performance, en utilisant des indicateurs appropriés reliés à des domaines d'impact important qui s'appliquent au contexte de votre banque.</p> <p>En déterminant des domaines prioritaires pour la fixation d'objectifs parmi les domaines où son impact est le plus important, vous devriez tenir compte des niveaux de performance actuels de la banque, c.-à-d. des indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs et/ou des éléments représentatifs des impacts sociaux, économiques et de gouvernance des activités de la banque et de sa fourniture de produits et de services. Si vous avez indiqué le climat et/ou la santé et l'inclusion financières comme vos domaines d'impact les plus importants, veuillez aussi vous reporter aux indicateurs applicables de l'Annexe.</p> <p>Si votre banque a adopté une autre approche pour évaluer l'intensité de l'impact des activités et de la fourniture de produits et services, veuillez la décrire.</p> <p><i>Le résultat de cette étape servira alors aussi de base de référence (y compris les indicateurs) que vous pouvez utiliser pour fixer des objectifs dans deux domaines où l'impact est le plus important.</i></p>	
<p><b>Stabilité climatique</b></p> <p>Conformément aux objectifs de l'Accord de Paris, la Banque s'est engagée à aligner ses activités de financement sur le principe de zéro émission nette d'ici 2050. Découlant de ces engagements auprès de la NZBA et du PCAF, la Banque a commencé à quantifier ses émissions financées et à fixer des cibles intermédiaires de zéro émission nette pour les secteurs à forte intensité carbone : pétrole et gaz, immobilier commercial et production d'énergie. Les méthodologies utilisées sont basées sur des cadres de référence internationaux et régionaux reconnus, dont le <a href="#">Protocole des GES</a>, le <a href="#">Standard global de comptabilisation et de divulgation des GES pour l'industrie financière du PCAF</a>, la <a href="#">feuille de route pour le secteur mondial de l'énergie pour l'atteinte du zéro émission nette en 2050</a> de l'Agence internationale de l'énergie, le <a href="#">rapport World Energy Outlook 2021</a> de l'Agence</p>	<p><i>Liens et références</i></p> <p><a href="#">Rapport GIFCC 2022</a></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pages 30-44 : <i>Émissions financées – Approche sectorielle</i></li> </ul>

internationale de l'énergie, le [Plan de réduction des émissions pour 2030](#) du gouvernement du Canada et le rapport [Avenir énergétique du Canada en 2020](#). La Banque a utilisé le scénario zéro émission nette (ZEN) de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), pour fixer ses objectifs intermédiaires pour 2030.

### Résilience financière

Afin de pouvoir évaluer notre performance, nous avons entrepris les démarches suivantes en 2023 :

- Ateliers de formation d'UNEP FI sur les directives de fixation de cibles en santé et inclusion financière
- Utilisation des outils d'UNEP FI dont le *Pathway to Impact*
- Partage de meilleures pratiques avec d'autres institutions financières, signataires des PRB

La première étape a été de bien comprendre le contexte canadien à partir de différentes études, publications et de la rétroaction de nos principales parties prenantes, tel que mentionné au point 2.1c. Nous avons ensuite entrepris d'analyser nos actions afin d'identifier celles qui sont déjà en place, celles à ajuster ou celles à mettre en place en fonction de la cible d'impact que nous établirons d'ici notre prochain rapport en 2024.

Nous avons, par la suite, analysé les indicateurs proposés dans le guide d'UNEP FI<sup>11</sup> en les comparant avec ceux qui existent déjà à la Banque. Nous avons déterminé que pour mesurer notre base de référence, notre indicateur d'impact serait le pourcentage de clients du secteur Particuliers qui détiennent des comptes actifs d'épargne à long terme. Les livrables attendus (*outputs*) en fonction des actions prises sont :

- Nombre de contacts assistés et non assistés proactifs pour cibler les produits d'investissement enregistrés
- Nombre de contacts auprès des experts en investissement et retraite de la Banque
- Nombre de plans MonIdée et/ou d'investissement retraite
- Nombre de nouveaux clients actifs avec des produits d'investissement enregistrés
- Pourcentage de clients accompagnés par un conseiller en investissement
- Nombre d'employés ayant suivi une formation pour accompagner la clientèle plus vulnérable
- Nombre de personnes (clients et non-clients) ayant participé à des conférences sur une meilleure gestion des finances personnelles, incluant l'épargne systématique.

Notre prochaine étape sera de calculer notre performance à partir de ces indicateurs. Lorsque possible, nous ventilerons les données par segment de la clientèle afin de mieux comprendre leurs comportements en ce qui a trait à l'épargne et nous déterminerons la clientèle à prioriser. Les critères identifiés pour cette ventilation sont : le sexe, les groupes d'âge, les segments

<sup>11</sup> Core Indicators to Measure Financial Health and Inclusion

identifiés comme prioritaires à la Banque et une segmentation des clients en fonction de l'Indice de Robustesse Financière – (IRF), un modèle interne qui catégorise les clients de très vulnérables à clients avantagés.

Par la suite, nous établirons une cible de résilience financière pour notre indicateur d'impact priorisé, accompagnée d'un plan d'action pour l'atteindre. Cette cible viserait à augmenter la proportion de clients actifs avec de l'épargne à long terme. Ces informations seront divulguées dans notre prochain rapport.

### Résumé de l'autoévaluation :

Pour lesquelles des composantes votre banque a-t-elle terminé l'analyse d'impact afin de définir les domaines dans lesquels votre banque a les impacts positifs et négatifs les plus importants (potentiels)?<sup>12</sup>

Portée :	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Oui</b>	<input type="checkbox"/> En cours	<input type="checkbox"/> Non
Composition du portefeuille :	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Oui</b>	<input type="checkbox"/> En cours	<input type="checkbox"/> Non
Contexte :	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Oui</b>	<input type="checkbox"/> En cours	<input type="checkbox"/> Non
Mesure de la performance :	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> <b>En cours</b>	<input type="checkbox"/> Non

Quels sont les domaines d'impact les plus importants que vous avez cerné pour votre banque à la suite de l'analyse d'impact?

*Atténuation des changements climatiques (stabilité climatique) + Santé et inclusion financières (résilience financière).*

À quel point les données utilisées pour et divulguées dans l'analyse d'impact sont-elles récentes?

- Datant de 6 mois avant la publication => pour les données du secteur Particuliers (*Consumer Banking*)**
- Datant de 12 mois avant la publication => pour les données du secteur Entreprises (*Institutional Banking*)**
- Datant de 18 mois avant la publication
- Datant de plus de 18 mois avant la publication

Zone de texte libre pour décrire les défis potentiels et les aspects non couverts par ce qui précède, etc.: (*facultatif*)

<sup>12</sup> Vous pouvez répondre « oui » à une question si vous avez terminé les étapes prescrites, p. ex., l'analyse d'impact initiale a été réalisée, une opération pilote a été menée.

## 2.2 Fixation d'objectifs (Étape clé 2)

Démontrez que votre banque a défini et publié au minimum deux cibles qui correspondent à au moins deux domaines différents de l'impact le plus significatif que vous avez cerné dans votre analyse d'impact.

Les cibles<sup>13</sup> doivent être Spécifiques, Mesurables (quantitatives ou qualitatives), Acceptables, Réalistes et Temporelles (SMART). Veuillez communiquer les éléments suivants de la fixation de cibles (a-d), pour chaque cible séparément :

**a) Alignement** : Sur quels cadres de référence internationaux, régionaux ou nationaux avez-vous jugé pertinent d'aligner le portefeuille de votre banque<sup>14</sup>? Démontrez que les indicateurs sélectionnés et les cibles sont liés aux Objectifs de développement durable, à l'Accord de Paris sur le climat et à d'autres cadres internationaux, nationaux et régionaux pertinents, qu'ils favorisent l'alignement sur ces derniers et contribuent davantage à leur réalisation.

*Vous pouvez vous appuyer sur les éléments de contexte du point 2.1.*

### Stabilité climatique

Conformément aux objectifs de l'Accord de Paris, la Banque s'est engagée à aligner ses activités de financement sur le principe de zéro émission nette d'ici 2050. L'adhésion en 2021 de la Banque à la NZBA confirme son engagement à jouer un rôle de premier plan dans le financement de la transition climatique et à appuyer la collaboration entre les secteurs public et privé en vue d'atteindre cet objectif.

Pour fixer ses cibles intermédiaires de zéro émission nette pour 2030, la Banque a utilisé le scénario zéro émission nette (ZEN) de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), qui concorde avec l'objectif de limitation du réchauffement planétaire à 1,5 °C d'ici l'année 2100 au-dessus des niveaux préindustriels, ce qui correspond à l'objectif le plus ambitieux de l'Accord de Paris. Les autres méthodologies utilisées sont basées sur des cadres de référence internationaux et régionaux reconnus, dont le [Protocole des GES](#), le [Standard global de comptabilisation et de divulgation des GES pour l'industrie financière du PCAF](#), la [feuille de route pour le secteur mondial de l'énergie pour l'atteinte du zéro émission nette en 2050](#) de l'Agence internationale de l'énergie, le [rapport World Energy Outlook 2021](#) de l'Agence internationale de l'énergie, le [Plan de réduction des émissions pour 2030](#) du gouvernement du Canada et le rapport [Avenir énergétique du Canada en 2020](#). Les cibles de la Banque sont alignées aux ODD suivants : ODD 7 « Énergie propre et d'un coût abordable », ODD 9 « Industrie, innovation et infrastructure » et ODD 13 « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques ».

### Résilience financière

Des travaux sont en cours pour évaluer la performance de notre portefeuille et déterminer une cible sur le pourcentage de clients du secteur Particuliers qui détiennent des comptes actifs d'épargne à long terme. Ces informations seront divulguées dans notre prochain rapport.

**b) Base de référence** : Avez-vous déterminé une base de référence pour des indicateurs choisis et évalué le degré actuel d'alignement? Veuillez préciser les indicateurs utilisés ainsi que l'année de la base de référence.

*Vous pouvez vous appuyer sur les mesures de la performance entreprises au point 2.1 pour déterminer la base de référence de votre cible.*

### Liens et références

[Communiqué de presse - NZBA](#)

[Rapport GIFCC 2022](#)

- Page 30 : *Émissions financées – Approche sectorielle*



Un ensemble d'indicateurs ont été créés pour l'atténuation du changement climatique et la santé et l'inclusion financières afin de guider et de soutenir les banques dans la fixation et la mise en application d'objectifs. On trouvera un aperçu de ces indicateurs dans l'Annexe cette grille.

Si votre banque s'est donnée pour priorités l'atténuation du changement climatique et/ou la santé et l'inclusion financières comme (un de) vos domaines d'impact les plus significatifs, il est fortement recommandé de rendre compte de ces indicateurs dans l'Annexe, en utilisant un tableau sommaire comme ci-dessous incluant les domaines d'impact, tous les indicateurs pertinents et les codes des indicateurs correspondants :

Domaine d'impact	Code de l'indicateur	Réponse
Atténuation du changement climatique	...	
	...	
	...	

Domaine d'impact	Code de l'indicateur	Réponse
Santé et inclusion financières	...	
	...	
	...	

Au cas où vous auriez défini d'autres indicateurs ou des indicateurs additionnels comme pertinents pour déterminer la base de référence et évaluer le niveau d'alignement sur des cibles motivées par l'impact, veuillez les préciser.

**Domaine d'impact : Stabilité climatique**

Code et indicateur	Réponse
A.1.1 Stratégie climatique	Oui, nous avons une stratégie climatique.
A.1.2 Cible alignée avec l'Accord de Paris	Oui, nous avons une cible d'émission nette nulle d'ici 2050 pour nos activités de financement, alignée aux objectifs de l'Accord de Paris. La Banque a utilisé le scénario zéro émission nette (ZEN) de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), pour fixer ses objectifs intermédiaires pour 2030.
A.1.4 Analyse du portefeuille	Oui, nous avons analysé une partie de notre portefeuille de prêts en commençant par les secteurs avec la plus haute intensité carbone : pétrole et gaz, immobilier commercial et production d'énergie.

*Liens et références*

[Rapport GIFCC 2022](#)

- Page 10 : *Stratégie*
- Pages 30-44 : *Émissions financées – Approche sectorielle*

[Rapport ESG 2022](#)

- Pages 41-48 : *Accompagner la clientèle dans la transition énergétique et sociale*

<sup>13</sup> Cibles opérationnelles (se rapportant par exemple à la consommation d'eau dans les immeubles de bureau, à l'égalité entre les sexes au sein du conseil de direction de la banque ou les émissions de gaz à effet de serre reliées aux déplacements) ne font pas partie du domaine des PRB.

<sup>14</sup> Votre banque devrait considérer les principaux défis et priorités en termes de développement durable dans le ou les pays principaux d'exploitation dans le but de définir des cibles. On les trouve dans les stratégies et plans de développement nationaux, les objectifs internationaux comme les ODD ou l'Accord de Paris sur le climat et dans les cadres régionaux. L'alignement signifie qu'il devrait y avoir un lien clair entre les cibles de la banque et ces cadres et priorités, démontrant par conséquent comment l'objectif soutient et entraîne des contributions aux objectifs nationaux et mondiaux.



A.1.5 Opportunités d'affaires et produits financiers	Oui, nous avons développé différents produits financiers pour accompagner la clientèle des secteurs Particuliers et Entreprises dans la transition énergétique et sociale : prêts verts, de transition, liés à des critères de durabilité, obligations durables, etc.		
A.2.1 Accompagnement de la clientèle	Oui, nous avons débuté l'accompagnement de nos clients Entreprises en leur proposant des produits et services leur permettant de mettre en place des pratiques d'affaires plus durables. Ainsi, afin de soutenir la clientèle du secteur Immobilier dans la transition, la Banque s'est donné des objectifs d'émissions de prêts verts et d'obligations vertes. En 2022, la Banque a d'ailleurs accordé un prêt de transition à la carboneutralité à Quo Vadis Capital, pour la revitalisation complète du Complexe du canal de Lachine à Montréal. Le produit du prêt est destiné à des investissements technologiques pour rénover ce complexe afin de parvenir à un profil à zéro émission nette de gaz à effet de serre.		
A.3.1 Volume financier des actifs verts/technologies à faible intensité carbone	En date du 31 octobre 2022, la Banque a déployé 10 milliards de dollars de capital pour des projets d'énergie renouvelable en Amérique du Nord, depuis 2019. Toujours au 31 octobre 2022, nos projets financés dans les domaines de l'éolien, du solaire, des batteries et de l'hydroélectricité représentaient plus de 7,2 milliards <sup>15</sup> de dollars de financement autorisé et 78,6 % de notre portefeuille total de financement de projets liés au secteur de l'énergie ( <i>Project Finance</i> ).  Au 31 octobre 2022, le montant de financement autorisé ayant des critères de durabilité était de 5,8 milliards de dollars.		
A.4.1 Réduction des émissions de GES	Les émissions financées du portefeuille de producteurs de pétrole et de gaz pour les domaines 1, 2 et 3 totalisent 4,2 millions de tCO <sub>2</sub> e en valeur absolue au 31 octobre 2022, ce qui représente une baisse de 63 % depuis l'année de référence 2019.		

**c) Cibles SMART** (y compris des indicateurs clés de performance (ICP)<sup>16</sup>) : Veuillez énoncer les cibles de votre premier et votre deuxième domaine d'impact les plus significatifs, si elles sont déjà en place (ainsi que d'autres domaines d'impact, s'ils sont en place). Quels ICP utilisez-vous pour surveiller l'avancement vers les cibles? Veuillez préciser.

<sup>15</sup> Incluant le montant des instruments financiers dérivés autorisés. Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est tirée d'un instrument sous-jacent ayant trait aux taux d'intérêt et de change, aux cours des titres de participation et prix des marchandises, au crédit ou aux indices. Les dérivés comprennent les contrats à terme de gré à gré et les contrats à terme normalisés, les swaps et les options. Le montant nominal du dérivé est le montant de référence en fonction duquel les paiements effectués entre les parties sont calculés. Le montant nominal lui-même ne fait habituellement pas l'objet d'un versement.

<sup>16</sup> Les indicateurs clés de performance sont des indicateurs choisis par la banque dans le but de surveiller la progression vers les cibles.

### Stabilité climatique

Pour contribuer à l'atteinte des objectifs climatiques, la Banque s'est engagée à aligner ses activités de financement sur le principe de zéro émission nette d'ici 2050. À la suite de son adhésion à la NZBA en 2021 et afin de soutenir la transition énergétique canadienne, la Banque a décidé de prioriser le sous-secteur des producteurs de pétrole et de gaz pour calculer les émissions financées, puisque ces entreprises joueront un rôle clé dans la réduction des émissions de GES des domaines 1, 2 et 3 du sous-secteur pétrole et gaz. Ainsi, en 2022, la Banque a fixé une première cible intermédiaire de réduction de 31% de l'intensité des émissions financées pour le sous-secteur des producteurs de pétrole et de gaz d'ici 2030<sup>17</sup>. En 2023, la Banque a progressé vers son objectif zéro émission nette en fixant deux nouvelles cibles intermédiaires dans des secteurs à forte intensité carbone. Ces cibles visent la réduction de l'intensité des émissions financées des secteurs immobilier commercial et production d'énergie, de 50 % et 33 % respectivement, d'ici 2030<sup>18</sup>. La Banque prévoit élargir sa couverture des autres secteurs et sous-secteurs et définir des cibles de réduction en se concentrant sur les secteurs à forte intensité carbone<sup>19</sup>.

### Résilience financière

Des travaux sont en cours pour évaluer la performance de notre portefeuille et déterminer une cible de résilience financière. Ces informations seront divulguées dans notre prochain rapport.

### Liens et références

#### [Rapport GIFCC 2022](#)

- Pages 30-44 : *Émissions financées – Approche sectorielle*

**d) Plan d'action :** Quelles actions y compris les étapes intermédiaires avez-vous définies pour atteindre les cibles fixées? Veuillez les décrire.

Veuillez démontrer aussi que votre banque a analysé et reconnu les impacts indirects (potentiels) importants des cibles fixées dans le domaine d'impact ou d'autres domaines d'impact et qu'elle a défini des mesures pertinentes pour éviter, atténuer ou compenser les impacts négatifs potentiels.

### Stabilité climatique

La Banque réitère son engagement à soutenir la clientèle dans sa transition vers des modèles d'affaires et pratiques plus durables. Dans l'atteinte de nos objectifs de zéro émission nette pour nos activités de financement d'ici 2050, nous travaillerons en partenariat avec les clients afin de maximiser les impacts positifs et minimiser les impacts négatifs. Il s'agit d'un travail en étroite collaboration avec les équipes en provenance des différents secteurs d'affaires à la Banque, incluant celles de Gestion des risques.

### Liens et références

#### [Rapport ESG 2022](#)

- Page 27 : *Faire évoluer le rôle de conseiller*
- Page 29 : *Des conseils personnalisés pour aider les clients à atteindre leurs objectifs financiers*
- Page 34 : *Développer l'expertise de nos conseillers*

<sup>17</sup> Cette cible vise les domaines 1, 2 et 3, par rapport à l'année de référence 2019.

<sup>18</sup> La cible pour le secteur de l'immobilier commercial couvre les domaines 1 et 2 avec 2019 comme année de référence. La cible pour le secteur de la production d'énergie couvre le domaine 1 avec 2019 comme année de référence.

<sup>19</sup> Selon la NZBA, les secteurs à forte intensité carbone sont : l'agriculture, l'aluminium, le ciment, le charbon, l'immobilier commercial et résidentiel, le fer et l'acier, le pétrole et le gaz, la production d'électricité et les transports.

### Résilience financière

Même si des travaux sont toujours en cours pour évaluer la performance de notre portefeuille et déterminer une cible de résilience financière, la Banque a déjà plusieurs initiatives en place pour améliorer la gestion des finances personnelles des individus ainsi que leur capacité à absorber financièrement des situations imprévues. En voici des exemples :

- Produits et services destinés à des clientèles plus vulnérables (ex. : Offre bancaire pour les nouveaux arrivants au Canada)
- Évolution des rôles en succursale vers un modèle de conseiller bancaire
- Conseils personnalisés et suivis réguliers par téléphone ou visioconférence offerts par l'équipe Conseil privilège à distance dans plus de 15 langues
- Répertoire interne qui centralise plus de 600 documents bilingues afin de permettre aux conseillers de parfaire leurs connaissances et d'offrir des conseils éclairés à la clientèle
- Initiatives de littératie financière, dont le partenariat avec la Fondation canadienne d'éducation économique
- Formation adaptée à la réalité de la clientèle de 60 ans et plus et ligne téléphonique dédiée
- Contacts proactifs réalisés par nos conseillers, par courriel ou encore via les solutions bancaires numériques et mobiles visant à offrir des conseils personnalisés à la clientèle

Des travaux sont en cours pour pouvoir mesurer l'impact de ces initiatives auprès des segments de la clientèle qui seront priorisés dans la fixation de notre cible de résilience financière.

*pour mieux servir la clientèle + Répertoire consacré aux conseillers*

- Page 38 : *Clientèle sous-bancarisée, non bancarisée et mal desservie*
- Page 39 : *Protéger les aînés et les accompagner au quotidien*
- Pages 65-67 : *Littératie financière*

### Résumé de l'autoévaluation

Lesquels des éléments suivants de la fixation de cibles en accord avec les exigences des PRB votre banque a-t-elle réalisés ou est-elle actuellement en train d'évaluer pour votre...

	... premier domaine d'impact le plus significatif: ... <b>Stabilité climatique</b>	... deuxième domaine d'impact le plus significatif : <b>Résilience financière</b>
Alignement	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Oui</b> <input type="checkbox"/> En cours	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Oui</b> <input type="checkbox"/> En cours

	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non
Base de référence	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Oui</b> <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> <b>En cours</b> <input type="checkbox"/> Non
Cibles SMART	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Oui</b> <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> <b>En cours</b> <input type="checkbox"/> Non
Plan d'action	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> <b>En cours</b> <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> <b>En cours</b> <input type="checkbox"/> Non

## 2.3 Mise en application et surveillance des cibles (Étape clé 2)

### Pour chaque cible séparément :

Démontrez que votre banque a mis en œuvre les mesures qu'elle avait définies précédemment pour atteindre les cibles fixées.

Rendez compte de l'avancement de votre banque depuis le dernier rapport vers chacun de ces ensembles de cibles et l'impact qu'a eu votre progression en utilisant les indicateurs et les ICP pour surveiller la progression que vous avez définie en 2.2.

***Ou, en cas de changements de plans d'application (pertinent pour un deuxième rapport et les rapports subséquents seulement)*** : Décrivez les changements potentiels (changements des domaines d'impact prioritaires, modifications des indicateurs, accélération/réexamen des cibles, introduction de nouvelles étapes intermédiaires ou révisions des plans d'action) et expliquez pourquoi ces changements sont devenus nécessaires.

### Stabilité climatique

Dans notre dernier rapport, conformément à notre engagement d'atteindre zéro émission nette pour nos activités de financement d'ici 2050, la Banque avait divulgué une première cible intermédiaire de réduction de 31 % de l'intensité des émissions financées pour les producteurs de pétrole et de gaz d'ici 2030<sup>20</sup>. Dans un souci d'amélioration continue, la Banque a révisé en 2023 sa méthodologie afin de s'arrimer aux meilleures pratiques de l'industrie et augmenter ainsi sa précision pour quantifier ses émissions financées. Les améliorations qui découlent de cette révision sont les suivantes :

### Liens et références

#### [Rapport GIFCC 2022](#)

- Pages 31-33 : *Producteurs de pétrole et de gaz*
- Pages 34-36 : *Immobilier commercial*

<sup>20</sup> Cette cible vise les domaines 1, 2 et 3, par rapport à l'année de référence 2019.

- Émissions financées des domaines 1 et 2 : depuis la publication précédente, la Banque a ajusté la méthodologie de quantification et amélioré la qualité des données<sup>21</sup>, ce qui a entraîné un changement mineur de l'intensité de l'année de référence 2019 pour les domaines 1 et 2, passant de 0,915 à 0,90 tCO<sub>2</sub>e/TJ<sup>22</sup>.
- Émissions financées du domaine 3 : la Banque a également amélioré sa méthodologie de quantification des émissions financées du domaine 3 en définissant un facteur d'intensité physique en fonction du type de carburant produit<sup>23</sup>. L'intensité du domaine 3 associée à l'année de référence 2019 s'élève à 7,69 par rapport à 5,716 tCO<sub>2</sub>e /TJ et le niveau de qualité des données PCAF atteint désormais 2,90 par rapport à 3,06.

La Banque a effectué une première évaluation du progrès réalisé par rapport à l'établissement de cette première cible de réduction intermédiaire. Ainsi, les émissions financées du portefeuille de producteurs de pétrole et de gaz pour les domaines 1, 2 et 3 totalisent 4,2 millions de tCO<sub>2</sub>e en valeur absolue au 31 octobre 2022, ce qui représente une baisse de 63 % depuis l'année de référence 2019. La Banque reconnaît que même si des efforts ont déjà été faits pour atteindre la cible qu'elle a fixée il y a un an, l'incertitude demeure en raison du contexte macroéconomique. En effet, la sensibilité des entreprises aux fluctuations du marché pourrait influencer la direction de l'intensité et démontrer des progrès volatils au fil du temps.

Depuis 2015, la Banque a réduit de 64 % les financements accordés aux producteurs et services de pétrole et de gaz. Au 31 octobre 2022, les prêts aux producteurs et services de pétrole et de gaz représentent 0,7 % du portefeuille total de prêts bruts. Cette diminution confirme l'engagement à long terme de la Banque à réduire son exposition dans ce secteur. La Banque poursuit sa stratégie de décarbonation et continue d'accompagner ses clients dans leur transition. Nous demeurons un membre actif des groupes de travail de la NZBA et du PCAF afin de contribuer avec nos pairs à faire progresser la méthodologie et à améliorer la qualité des données climatiques.

Depuis le dernier rapport, la Banque a également progressé vers son objectif zéro émission nette en fixant deux cibles intermédiaires supplémentaires pour les secteurs de la production d'énergie et celui de l'immobilier commercial, répondant ainsi aux directives de la norme du PCAF pour cette classe d'actifs. Un premier statut d'avancement par rapport à ces deux nouvelles cibles sera réalisé en 2024 et divulgué dans le prochain Rapport GIFCC de la Banque.

### Résilience financière

Pour le volet social, dans nos précédents rapports nous avons divulgué des données sur 8 cibles internes de représentation globale dans l'effectif de la Banque des segments prioritaires suivants : femmes, minorités visibles, personnes en situation de handicap et Autochtones. Conformément à la double matérialité des Principes bancaires responsables, nous devons également

- Pages 37-39 : *Production d'énergie*

<sup>21</sup> Révision d'émissions rapportées et mise à jour du calcul de la dette à la suite de la publication de la seconde norme du PCAF.

<sup>22</sup> Tonnes d'équivalent de dioxyde de carbone (tCO<sub>2</sub>e) et de production d'énergie en térajoules (TJ).

<sup>23</sup> Le type de carburant produit est le gaz naturel et le pétrole brut.

évaluer les impacts externes de la Banque sur les personnes et la planète. Nous avons donc entrepris d'analyser notre portefeuille en nous basant sur les 3 piliers du Radar d'impact (*Impact Radar*) : social, socio-économique et environnement naturel. Les premières étapes de l'analyse d'impact ont été réalisées et divulguées dans le présent rapport. Dans les prochains mois, nous poursuivrons nos travaux afin de pouvoir établir et divulguer une cible sur le pourcentage de clients du secteur Particuliers qui détiennent des comptes actifs d'épargne à long terme.

## Principe 3 : Clients



Nous travaillerons de manière responsable avec nos clients pour encourager des pratiques durables et permettre des activités économiques qui créent une prospérité partagée pour les générations actuelles et futures.

### 3.1 Dialogue avec les clients

Votre banque a-t-elle mis en place une politique ou un processus de dialogue avec les clients<sup>24</sup> pour promouvoir les pratiques durables?

Oui       **En cours**       Non

Votre banque a-t-elle une politique pour les secteurs dans lesquels vous avez repéré les impacts négatifs (potentiels) les plus grands?

Oui       **En cours**       Non

Décrivez comment votre banque a travaillé ou prévoit de travailler avec ses clients pour encourager des pratiques durables et permettre des activités économiques durables<sup>25</sup>. Cela devrait comprendre des informations sur les politiques pertinentes, les actions planifiées/mises en œuvre pour soutenir la transition des clients, des indicateurs choisis sur le dialogue avec les clients et, là où c'est possible, les impacts obtenus.

*Cela devrait être basé sur l'analyse d'impact et en accord avec elle, la fixation de cibles et les plans d'action mis en place par la banque (voir P2).*

<sup>24</sup> Un processus de dialogue et d'échange avec les clients est un processus pour soutenir les clients dans la transition de leurs modèles économiques en accord avec les objectifs de durabilité en les accompagnant stratégiquement par une variété de circuits de relations avec la clientèle.

<sup>25</sup> Les activités économiques durables font la promotion de la transition à une économie carboneutre, utilisant plus efficacement les ressources et durable.

## Stabilité climatique

Parmi les actions mises en place pour l'atteinte de son objectif de réduction de l'intensité des émissions financées du secteur Immobilier commercial de 50 % d'ici 2030<sup>26</sup>, la Banque mettra l'accent sur l'accompagnement de ses clients existants dans leur transition énergétique et l'attraction de nouveaux clients avec des stratégies de décarbonation ambitieuses. En 2022, les équipes du secteur Immobilier ont poursuivi le déploiement de la stratégie ESG par la mise en place de processus et d'outils pour intégrer les critères ESG dans les opérations immobilières de la Banque. L'objectif est d'accélérer cette intégration dans les prochaines années afin de réduire progressivement l'empreinte carbone des émissions financées. Des formations ont aussi été élaborées pour familiariser les directeurs de comptes avec les risques, les occasions et les tendances liés à la transition énergétique et sociale. Dans sa stratégie d'accompagnement de la clientèle, la Banque s'est donné des objectifs d'émissions de prêts verts et d'obligations vertes. À titre d'exemple, elle a d'ailleurs accordé un prêt de transition à la carboneutralité à Quo Vadis Capital, pour la revitalisation complète du Complexe du canal de Lachine à Montréal. Le produit du prêt est destiné à des investissements technologiques pour rénover ce complexe afin de parvenir à un profil à zéro émission nette de gaz à effet de serre.

Au cours des dernières années, la Banque a officialisé sa position de ne pas offrir ni consentir de nouveaux financements aux fins de l'exploration, de l'exploitation ou de la production de pétrole et de gaz dans l'Arctique, compte tenu de l'attrait que pourrait exercer cette région au cours des prochaines décennies et de la fragilité de ce milieu. La Banque a aussi confirmé sa pratique de ne pas financer les nouvelles activités d'extraction ou de traitement du charbon à des fins thermiques.

## Résilience financière

Afin de soutenir adéquatement nos **clients plus vulnérables** durant la période de fluctuations économiques et de hausses des taux d'intérêt, nos équipes ont développé des outils permettant de communiquer de façon efficace et proactive avec eux afin de leur offrir des solutions et des conseils financiers personnalisés. De plus, des capsules vidéo et des articles préparés par nos experts ont été mis à la disposition de nos clients afin de les aider à mieux comprendre l'impact du contexte économique sur leurs finances personnelles et leur fournir des conseils en lien avec leurs nouveaux besoins.

Afin de contribuer à remédier à la situation des **personnes sous-bancarisées, non bancarisées et mal desservies** au Canada, la Banque a mis en place des mesures qui permettent d'améliorer l'accessibilité aux services financiers et de répondre aux besoins spécifiques d'une partie de notre clientèle. Parmi ces mesures, une offre bancaire pour les nouveaux arrivants au Canada et un compte bancaire offert sans frais mensuels fixes à certains segments de clients identifiés par le gouvernement du Canada comme étant financièrement vulnérables (aînés<sup>27</sup>, personnes déclarées invalides<sup>28</sup>, personnes âgées de 24 ans et moins), s'il est lié à un forfait précis. Au 31 octobre 2022, la Banque enregistrait 226 866 comptes chèques sans frais mensuels fixes au Canada (sans solde minimum).

## Liens et références

### [Rapport ESG 2022](#)

- Page 38 : *Clientèle sous-bancarisée, non bancarisée et mal desservie + Communiquer proactivement avec la clientèle vulnérable*
- Page 45 : *Secteur Immobilier*

[Communiqué de presse](#) – *Protection de l'Arctique et position sur le charbon*

<sup>26</sup> La cible pour le secteur de l'immobilier commercial couvre les domaines 1 et 2 avec 2019 comme année de référence.

<sup>27</sup> Les aînés de 65 ans et plus sur présentation d'une preuve d'admissibilité au Supplément de revenu garanti.

<sup>28</sup> Les bénéficiaires (18 ans et plus) d'un régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI) sur présentation d'une preuve d'admissibilité à un REEI.



En 2022, la Banque a créé un nouveau rôle de vice-président, transformation et inclusion clients afin d'augmenter la portée de ses actions à l'externe et offrir une expérience client inclusive. Les travaux entourant les PRB sont alignés à la stratégie d'inclusion clients. Plusieurs autres initiatives sont en cours, dont un **cadre d'inclusion dès la conception** (*inclusion by design*) ayant comme objectif de minimiser l'impact des biais inconscients et des préjugés potentiels lors du développement de produits, services, processus et concepts.

### 3.2 Occasions d'affaires

Décrivez quelles occasions d'affaires stratégiques en relation avec l'augmentation des impacts positifs et la réduction des impacts négatifs votre banque a décelées et/ou comment vous avez travaillé sur ces sujets pendant la période visée par le rapport. Présentez des informations sur les produits et services existants, des informations sur les produits durables développés en termes de valeur (en USD ou en monnaie locale) et/ou en pourcentage de votre portefeuille, et les ODD ou domaines d'impact sur lesquels vous vous efforcez d'avoir une incidence positive (p. ex., prêts hypothécaires verts – climat, obligations sociales – inclusion financière, etc.).

La stratégie environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) de la Banque vise à minimiser les impacts négatifs sur l'environnement et à augmenter les impacts positifs sur la société. Dans l'exécution de cette stratégie, plusieurs opportunités ont été identifiées afin de contribuer à une transition juste vers une économie plus sobre en carbone. Les produits présentés dans cette section contribuent à adresser les deux domaines d'impact significatif identifiés par la Banque, soit la stabilité climatique et la résilience financière. Ils contribuent également à plusieurs ODD des Nations Unies.

La Banque offre une gamme complète de **produits de financement durable** par ses activités de prêt et de souscription, avec le soutien d'une équipe dédiée de professionnels qui ont pour mission de concevoir des solutions adaptées aux caractéristiques des clients et des secteurs. Cela permet aux clients de financer des stratégies et des projets liés au développement durable, allant de l'énergie renouvelable aux immeubles carboneutres, en passant par le transport propre, en respectant des normes de pointe dans le secteur, établies par l'*International Capital Markets Association (ICMA)*, les *Loan Syndications and Trading Associations (LSTA)* et les taxonomies reconnues mondialement. Au 31 octobre 2022, le montant de financement autorisé ayant des critères de durabilité était de 5,8 milliards de dollars.

La Banque a développé l'un des premiers cadres de référence canadiens pour des **émissions d'obligations durables**<sup>29</sup>, publié en 2018. Au 31 décembre 2022, le produit provenant de l'émission des obligations durables a servi au financement, par la Banque, de plus de 3,2 G\$ de projets dans le domaine du développement durable. Selon le cadre de référence, les fonds peuvent être utilisés pour financer ou refinancer en totalité ou en partie des entreprises admissibles et des projets admissibles dans les catégories suivantes : énergie renouvelable, efficacité énergétique, prévention et contrôle de la pollution, gestion durable de l'eau

#### Liens et références

##### [Rapport ESG 2022](#)

- Pages 41-48 : *Accompagner la clientèle dans la transition énergétique et sociale*
- Pages 65-67 : *Littérature financière*

##### [Rapport sur les obligations durables 2022](#)

- Page 3 : *Contribution aux ODD*
- Pages 8-10 : *Utilisation des fonds et impacts + Exemples de projets*

<sup>29</sup> Conformément aux Principes applicables aux obligations vertes et aux Principes applicables aux obligations sociales de l'*International Capital Markets Association (ICMA)*, les obligations durables de la Banque seront allouées au financement de projets et d'organisations qui contribuent de manière crédible aux objectifs environnementaux (atténuation des changements climatiques et adaptation à ceux-ci, conservation des ressources naturelles, conservation de la biodiversité et prévention et contrôle de la pollution) ou qui cherchent à obtenir des résultats socioéconomiques positifs pour les populations cibles.

et des eaux résiduaires, bâtiments durables, moyens de transport à faible teneur en carbone, logements abordables, accès aux services de base et essentiels, et prêts aux petites et moyennes entreprises situées dans des zones économiques défavorisées. Depuis 2019, les émissions d'obligations durables de la Banque ont permis de contribuer aux ODD suivants : ODD 1 « Pas de pauvreté », ODD 3 « Bonne santé et bien-être », ODD 4 « Éducation de qualité », ODD 7 « Énergie propre et d'un coût abordable », ODD 10 « Inégalités réduites », ODD 11 « Villes et communautés durables » et ODD 13 « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques ».

Soucieuse d'innover en matière d'**investissement responsable**, Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») a lancé dans les dernières années des fonds axés sur le développement durable. Ce sont les premiers produits d'investissement canadiens intégrant les ODD des Nations Unies dans leur processus d'investissement. En plus de l'alignement avec les ODD, certains de ces produits font appel à d'autres stratégies ESG, notamment l'exclusion des entreprises dérivant une portion importante de leurs revenus du tabac, des prisons, de l'alcool, du secteur militaire, des armes et du charbon. De plus, l'empreinte carbone de ces produits est calculée par les gestionnaires de portefeuille et se retrouve nettement en deçà de celle de leur indice de référence. En date du 31 octobre 2022, 98 % des actifs sous gestion de BNI sont gérés par des signataires des PRI. Ceci correspond à 52,8 milliards de dollars sur un total de 53,8 milliards de dollars d'actifs sous gestion.

Conformément à son engagement d'accroître le portefeuille de **prêts liés aux énergies renouvelables** à un rythme plus rapide que le portefeuille de prêts liés aux énergies non renouvelables, Banque Nationale Marchés financiers (BNMF) continue d'évoluer pour mieux servir les besoins de sa clientèle et augmenter la profondeur et la qualité de notre couverture de la transition énergétique mondiale. Au cours de l'année 2022, le Groupe Impact sur la durabilité en matière d'énergie et d'infrastructures (EiSiG) a poursuivi son travail afin de permettre à BNMF de maintenir sa position de chef de file dans l'offre de solutions de financement, fusions et acquisitions, et de gestion des risques pour les domaines des technologies propres, de l'électrification des transports, de l'énergie renouvelable et du captage du carbone dans toute l'Amérique du Nord. L'objectif de l'EiSiG est de mettre à profit l'expérience acquise pour prioriser la transition énergétique. En date du 31 octobre 2022, la Banque a déployé 10 milliards de dollars de capital pour des projets d'énergie renouvelable en Amérique du Nord, depuis 2019. Toujours au 31 octobre 2022, nos projets financés dans les domaines de l'éolien, du solaire, des batteries et de l'hydroélectricité représentaient plus de 7,2 milliards<sup>30</sup> de dollars de financement autorisé et 78,6 % de notre portefeuille total de financement de projets liés au secteur de l'énergie (*Project Finance*).

En 2022, le Groupe Technologie et Innovation de la Banque a poursuivi son mandat d'offrir des conseils, de l'accompagnement et des services financiers adaptés aux entreprises technologiques à croissance rapide à travers le Canada. De plus, le Groupe encourage activement le maillage entre différents acteurs de l'écosystème entrepreneurial pour promouvoir des modèles

#### [Rapport sur nos avancées en investissement responsable](#)

- Page 7 : *La durabilité au cœur de nos produits*
- Page 12 : *Nos engagements*
- Pages 14-16 : *Nos solutions de développement durable et leur impact + Études de cas*

<sup>30</sup> Incluant le montant des instruments financiers dérivés autorisés. Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est tirée d'un instrument sous-jacent ayant trait aux taux d'intérêt et de change, aux cours des titres de participation et prix des marchandises, au crédit ou aux indices. Les dérivés comprennent les contrats à terme de gré à gré et les contrats à terme normalisés, les swaps et les options. Le montant nominal du dérivé est le montant de référence en fonction duquel les paiements effectués entre les parties sont calculés. Le montant nominal lui-même ne fait habituellement pas l'objet d'un versement.

d'affaires plus durables. Au cours du dernier exercice, le Groupe a soutenu plusieurs **entreprises de technologies propres**, dont :

- **dcbel** : une entreprise qui a pour vocation de fournir une énergie propre, efficace, durable et accessible à tous. Parmi les solutions proposées, la Station d'énergie résidentielle qui donne à chacun le contrôle de son approvisionnement énergétique en utilisant l'énergie solaire pour recharger véhicule et domicile, en utilisant la batterie du véhicule électrique en guise de réserve de secours et en optimisant le flux d'énergie entre les panneaux solaires, le véhicule électrique, la batterie de secours et le réseau électrique.
- **Sollum Technologies** : une entreprise qui s'inspire de la nature pour proposer aux serriculteurs une solution d'éclairage intelligent DEL qui reproduit, perfectionne et module dynamiquement tous les spectres de la lumière naturelle du soleil. La valeur qu'elle offre en ce qui a trait aux économies d'énergie, à la productivité et à la qualité supérieure des produits contribue à répondre aux besoins croissants d'une agriculture plus locale, éthique et durable.

Dans le cadre du programme de récompenses pour les cartes de crédit de la Banque, les détenteurs de certaines cartes sont maintenant récompensés encore plus pour leurs habitudes écoresponsables. En effet, depuis septembre 2022, ils peuvent accumuler deux fois plus de points pour les **recharges de véhicule aux bornes électriques**. Avec les points accumulés, les détenteurs peuvent visiter la section « Écoresponsable » du site de récompenses, où il est possible de compenser les émissions de gaz à effet de serre par l'**achat d'unités de compensation de CO<sub>2</sub>** auprès de l'organisme Coop Carbone. Cette option, offerte à la clientèle Particuliers et Entreprises, contribue au financement du Fonds d'électrification et de changements climatiques du Québec, qui fournit les ressources nécessaires à la mise en œuvre du plan provincial québécois sur les changements climatiques. Toujours dans l'optique d'aider les clients à réduire leur empreinte carbone et aussi d'encourager l'électrification, la Banque offre un rabais additionnel sur le **financement des véhicules électriques et hybrides**.

Depuis plusieurs années, la Banque appuie de nombreuses initiatives dans le domaine de la **littératie financière**. À titre d'exemple, son partenariat avec la Fondation canadienne d'éducation économique (FCEE) a permis de mettre sur pied plusieurs programmes éducatifs axés sur la gestion des finances personnelles. Ces programmes visent à offrir de l'information et des conseils à la communauté étudiante et aux nouveaux arrivants afin de leur permettre de faire des choix éclairés, de diminuer leur stress financier et d'atteindre leurs objectifs. Une santé financière améliorée permet d'avoir des retombées positives sur le bien-être et de bâtir un avenir financier plus prospère. Au 31 octobre 2022, c'est plus de 250 ateliers qui ont été donnés à près de 6 000 étudiants et 1 500 nouveaux arrivants. Ainsi, les efforts de littératie financière destinés à la communauté étudiante réduisent l'impact négatif associé à la santé financière de ce segment de la population (ODD 8 « Travail décent et croissance économique ») et augmentent l'impact positif sur l'éducation (ODD 4 « Éducation de qualité »).

La Banque a également développé une série de contenus dédiés aux femmes afin de les inciter à gérer activement leurs finances. En 2022, plusieurs de ces contenus ont été mis de l'avant lors de la Journée internationale des droits des femmes. Notre campagne dans les médias, vue 39 millions de fois au Canada, avait pour but de promouvoir l'ensemble des outils à la

disposition des femmes pour accroître leur confiance financière. La série de conférences virtuelles « Oser s'investir » vise à démocratiser l'investissement et à sensibiliser les femmes à l'importance d'une participation active dans la gestion de leurs finances. Plus de 13 000 personnes se sont inscrites aux conférences depuis le lancement de la série en novembre 2020.

## Principe 4 : Parties prenantes



Nous consulterons et dialoguerons avec les parties prenantes pertinentes et nous nous associerons à elles de manière proactive et responsable pour atteindre les objectifs de la société.

### 4.1 Identification et consultation des parties prenantes

Votre banque a-t-elle un processus pour, régulièrement, identifier et consulter, dialoguer, collaborer et former des partenariats avec les parties prenantes ou les groupes de parties prenantes<sup>31</sup> que vous avez identifié comme pertinents dans le cadre de l'analyse d'impact et du processus de fixation de cibles?

**Oui**       En cours       Non

Décrivez quelles parties prenantes ou quels groupes/types de parties prenantes vous avez identifiés, consultés, avec lesquels vous avez dialogué, collaboré ou formé des partenariats dans le but de mettre en œuvre les Principes et d'améliorer les impacts de votre banque. Cela devrait comprendre un aperçu général de la manière dont votre banque a identifié les parties prenantes pertinentes, des problèmes auxquels elle s'est attaquée et des résultats obtenus et comment cela s'articule avec votre processus de planification des actions.

La Banque considère le dialogue comme étant un processus efficace pour contribuer aux changements positifs au sein de l'organisation et des communautés dans lesquelles elle fait affaire. Un dialogue constructif, ouvert et transparent avec les parties prenantes permet à la Banque de mieux identifier et comprendre leurs points de vue et leurs préoccupations, et ainsi répondre adéquatement aux besoins changeants de notre société. Soucieux de démontrer son engagement en ce sens, le conseil d'administration a adopté, en 2021, [une ligne directrice](#) qui identifie les principales parties prenantes de la Banque et les moyens d'entretenir un dialogue en continu avec elles. Partie intégrante de nos pratiques de gouvernance, le dialogue encadre la prise en compte des parties prenantes dans les décisions stratégiques, notamment pour l'ESG, et contribue à faire évoluer nos pratiques. Nos principaux groupes de parties prenantes sont les suivants :

- Clients

#### Liens et références

##### [Rapport ESG 2022](#)

- Pages 10-11 : *Notre matrice d'importance relative*
- Page 40 : *Collaborer avec des organismes pour améliorer les services bancaires*

<sup>31</sup> Comme les autorités de réglementation, les investisseurs, les pouvoirs publics, les fournisseurs, les clients, les universités, les institutions de la société civile, les collectivités locales, les représentants des populations autochtones et les organismes à but non lucratif

- Employés
- Communautés, pairs, groupes d'intérêts et d'industrie, autorités réglementaires et gouvernementales, etc.
- Actionnaires, investisseurs, analystes, courtiers, etc.

Dans le Rapport ESG 2022, la Banque a divulgué les principales thématiques ESG abordées par groupe de parties prenantes. Parmi les sujets figurent la littératie financière, le stress financier, la transition énergétique, les relations avec les Autochtones et le logement abordable.

En 2022, la Banque a procédé à la mise en place d'une **matrice d'importance relative** de différentes priorités ESG, afin d'approfondir notre réflexion et de mieux comprendre les attentes de nos parties prenantes, lesquelles sont constamment en évolution. Notre approche se base sur les lignes directrices relatives aux rapports de durabilité de la *Global Reporting Initiative* (GRI). Au moyen de consultations internes et externes, d'analyses comparatives et de recommandations d'organisations reconnues, y compris le *Sustainability Accounting Standards Board* (SASB), le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) et le cadre réglementaire auquel la Banque est soumise, nous avons identifié et dressé une liste de 17 enjeux de développement durable importants. Nous avons ensuite mené des consultations auprès de nos clients, employés et fournisseurs, par le biais d'un sondage auquel ont répondu plus de 1 000 participants. Tous les enjeux ESG identifiés dans la matrice sont importants pour nous et pour nos parties prenantes. Les réponses ont permis de les hiérarchiser selon leur degré d'importance et d'impact. Ces résultats sont un outil important pour la Banque. Ils contribuent à enrichir notre dialogue avec nos parties prenantes et à agir là où notre impact a le plus de valeur. Il s'agit d'un premier exercice évolutif, qui nous permet de dégager certaines tendances et de prioriser nos actions. Nous referons un exercice similaire dans deux ans afin de suivre l'évolution des attentes de nos parties prenantes.

La Banque collabore avec divers **organismes** pour améliorer les services bancaires, dont l'Association des banquiers canadiens (ABC), l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) et l'Office de la protection du consommateur du Québec (OPC).

Depuis de nombreuses années, la Banque répond aussi à de multiples questionnaires en provenance des **principales agences de notation extra-financières ou ESG** ainsi que directement de la part de certains clients. Notre participation donne aux parties prenantes accès à une évaluation de la Banque basée sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. À mesure que ces questionnaires évoluent au fil des ans, ils nous aident à rester informés de ce qui préoccupe nos parties prenantes pour nous permettre d'adapter nos pratiques en conséquence.

- Pages 72-74 : *Entretenir un dialogue en continu avec les parties prenantes*

# Principe 5 : Gouvernance et culture



Nous mettons en œuvre notre engagement envers ces Principes par une gouvernance efficace et une culture de services bancaires responsables.

## 5.1 Structure de gouvernance pour la mise en application des Principes

Votre banque a-t-elle un système de gouvernance en place qui intègre les PRB?

**Oui**       En cours       Non

Décrivez les structures, les politiques et les méthodes de gouvernance pertinentes que votre banque a mises en place ou prévoit de mettre en place pour gérer les impacts (potentiels) positifs et négatifs importants et soutenir la mise en application effective de ces Principes. Cela comprend des informations sur

- le comité qui a la responsabilité de la stratégie de durabilité ainsi que de l'approbation et de la surveillance des cibles (y compris des informations sur le niveau de gouvernance le plus élevé dont relèvent les PRB),
- les détails sur la présidence du comité et le processus et la fréquence du conseil chargé de la supervision de l'application des PRB (y compris les mesures correctives au cas où les cibles ou les étapes intermédiaires ne seraient pas atteintes ou où des impacts inattendus seraient détectés), ainsi que les
- pratiques de rémunération liées aux cibles de développement durable.

La gouvernance de la Banque est le résultat d'un travail de collaboration entre le conseil d'administration (le « Conseil »), la haute direction et les parties prenantes. Nous croyons que c'est par des actions concertées avec nos parties prenantes que nous pouvons contribuer de façon durable aux besoins changeants de la société. La Banque considère les critères et risques ESG comme d'importants leviers pour l'ensemble de ses activités. Le Conseil veille à ce que les critères ESG soient intégrés dans les objectifs stratégiques à long terme et surveille l'évolution et l'intégration des initiatives et principes ESG. Le Conseil et tous ses comités ont des responsabilités ESG intégrées dans leur mandat.

Sous le leadership de la cheffe des Finances et première vice-présidente à la direction, Finances, le groupe de travail ESG, qui est composé de plusieurs dirigeants issus de différents secteurs de la Banque, est une équipe multidisciplinaire dont la principale fonction est d'élaborer et de soutenir la stratégie et les initiatives environnementales, sociales et de gouvernance de la Banque. Le groupe de travail est responsable de la mise en œuvre des recommandations du GIFCC, des Principes bancaires responsables des Nations Unies, et des engagements de la Banque en matière de changements climatiques. Ses membres se réunissent mensuellement et le groupe de travail fait rapport au comité de révision et de gouvernance du Conseil sur ses avancées et les projets ESG en cours ou à venir au minimum deux fois par année.

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2021, le programme de rémunération des dirigeants de la Banque est relié aux priorités ESG.

*Liens et références*

[Rapport ESG 2022](#)

- Page 77 : *Supervision des aspects ESG par le Conseil*
- Page 78 : *Groupe de travail ESG*
- Page 81 : *Évaluation et rémunération des dirigeants*



Des discussions sont en cours afin d'évaluer si des ajustements doivent être apportés à la structure de gouvernance des PRB dans le but de poursuivre leur intégration au sein des stratégies et activités de la Banque.

## 5.2 Promotion d'une culture de services bancaires responsables

Décrivez les initiatives et les mesures de votre banque pour susciter une culture de services bancaires responsables chez ses employés (p. ex., développement des capacités, apprentissage numérique, formation au développement durable pour les fonctions en contact avec la clientèle, inclusion dans les structures de rémunération, la gestion du rendement et les communications de la direction, entre autres).

### Formation et renforcement des capacités (*capacity building*)

Les administrateurs assistent régulièrement, dans le cadre des réunions du conseil d'administration ou des comités dont ils sont membres, à des exposés et des séances de formation approfondie, offerts par des représentants de la Banque ou, à l'occasion, par des consultants externes, afin de les aider à parfaire leurs connaissances dans les domaines liés à l'exercice de leurs fonctions. Au cours du dernier exercice financier, les formations suivantes ont été données en lien avec les risques climatiques et les questions ESG :

- Mise à jour sur les émissions financées du portefeuille et sur les cibles
- Stratégie ESG pour les industries à forte intensité d'émissions de gaz à effet de serre

Tous les employés actuels et futurs de la Banque ont accès à une formation ESG pour les aider à comprendre les principes fondamentaux du développement durable et la manière dont chaque employé peut contribuer aux objectifs de la Banque. Des formations destinées à mieux comprendre la réalité de certains segments de la clientèle considérés comme plus vulnérables, tels que les personnes de 60 ans et plus, ont été déployées à l'ensemble des employés. Les membres de la direction ont participé à des ateliers visant à développer leur posture interculturelle.

Dans la dernière année, plusieurs présentations ont été faites auprès des différents secteurs pour expliquer les attentes qui découlent des Principes bancaires responsables et discuter des actions qui peuvent être mises en place pour y répondre. Deux cours de la récemment lancée Académie des PRB (*PRB Academy*) ont été complétés par des membres de l'équipe ESG. Les employés de la Banque qui oeuvrent dans la mise en place des PRB n'hésitent pas à partager leur expérience dans le cadre de forums externes, tels que les groupes de travail d'UNEP FI, la table ronde régionale pour l'Amérique du Nord d'UNEP FI (*UNEP FI Regional Roundtable North America 2023*) ou lors de rencontres avec nos pairs, signataires des PRB.

Les employés en contact direct avec la clientèle sont formés régulièrement pour informer et conseiller adéquatement la clientèle sur nos produits et services. Au sein du secteur immobilier, des formations ont été élaborées pour familiariser les directeurs de comptes avec les risques, les occasions et les tendances liés à la transition énergétique et sociale. BNI a créé et déployé une

### Liens et références

#### [Rapport ESG 2022](#)

- Pages 33-40 : *Offrir une expérience client responsable*
- Page 81 : *Évaluation et rémunération des dirigeants + Faire vivre l'ESG à la Banque : mieux comprendre pour mieux contribuer*

#### [Rapport GIFCC 2022](#)

- Page 8 : *Compétences des membres du Conseil*

#### [Circulaire 2022](#)

- Pages 54-55 : *Orientation et formation continue des administrateurs*



formation sur l'investissement responsable destinée aux conseillers du réseau bancaire afin de bien les outiller pour avoir des conversations sur le sujet avec la clientèle.

### Gestion de la performance et rémunération

En 2022, la Banque a poursuivi l'évolution de son programme de gestion de la performance des employés au sein du réseau des succursales. Nos objectifs collectifs régionaux alignent la rémunération globale de nos employés sur notre stratégie d'affaires afin d'accroître l'engagement de la clientèle. Notre approche vise à reconnaître les comportements qui augmentent la proactivité, le conseil pertinent et la gestion des insatisfactions clients. Notre programme récompense les efforts des employés travaillant en synergie et contribuant à faire vivre notre mission commune qui est de générer un impact positif dans la vie de nos clients. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2021, le programme de rémunération des dirigeants est relié aux priorités ESG de la Banque.

## 5.3 Politiques et processus de diligence raisonnable

Votre banque a-t-elle en place des politiques qui portent sur les risques environnementaux et sociaux dans votre portefeuille?<sup>32</sup> Veuillez les décrire.

Veuillez décrire les processus de diligence raisonnable mis en place par votre banque pour cerner et gérer les risques environnementaux et sociaux associés à votre portefeuille. Cela peut comprendre des aspects tels que l'identification de risques importants/saillants, l'atténuation des risques environnementaux et sociaux et la définition de plans d'action, la surveillance et la production de rapports sur les risques et tout mécanisme existant de règlement des griefs, ainsi que les structures de gouvernance que vous avez en place pour surveiller ces risques.

L'évaluation et l'atténuation du risque environnemental et social font partie intégrante du cadre de la gestion des risques de la Banque. Les enjeux environnementaux et sociaux sont désormais au cœur du processus décisionnel et ils deviennent de plus en plus stratégiques pour la Banque. La prise en compte de ces risques contribue à promouvoir des pratiques exemplaires auprès des parties prenantes de la Banque. Des indicateurs ESG ont été ajoutés dans divers tableaux de bord et sont intégrés progressivement au cadre d'appétit pour le risque. Des rapports sur ces indicateurs et les engagements de la Banque sont présentés périodiquement à divers comités internes et aux comités du conseil d'administration. De plus, le [Code de conduite](#) de la Banque précise ce qui est attendu de chacun des employés dans leurs interactions professionnelles, d'affaires et communautaires.

L'intégration des critères ESG aux processus de la Banque continue de progresser conformément à la mise en œuvre de sa stratégie et des principes directeurs adoptés par le conseil d'administration. Cette intégration se fait sous forme de vérification diligente, notamment dans le cadre du processus d'octroi de crédit, en commençant par le portefeuille de crédit aux grandes entreprises. Pour cette clientèle, le cadre d'analyse du risque ESG prévoit, entre autres, la collecte d'informations sur l'empreinte carbone, une classification face aux risques climatiques (de transition et physiques) selon le secteur d'activité et les notes des agences de notation ESG. Plusieurs autres critères sont pris en considération, dont la gestion des déchets, les normes du travail, la gouvernance d'entreprise, la responsabilité associée aux produits et les politiques en matière de droits de la personne. La

### Liens et références

#### [Rapport GIFCC 2022](#)

- Pages 17-24 : *Gestion des risques*

#### [Rapport ESG 2022](#)

- Pages 79-80 : *Gestion du risque environnemental et social*

<sup>32</sup> Exemples applicables de types de politiques : politiques d'exclusion de certains secteurs/activités, politique de zéro-déforestation, politique de zéro-tolérance, politique reliés aux questions de genres, politiques de diligence raisonnable sociale, politiques de dialogue avec les parties prenantes, politiques de lanceurs d'alerte, etc., ou lignes directrices nationales applicables reliées aux risques sociaux.

Banque prévoit élargir la collecte de ces informations progressivement aux clients des autres types de portefeuilles, et ce, en adaptant le processus existant et en priorisant les secteurs d'activité à hautes émissions de gaz à effet de serre.

### Résumé de l'autoévaluation

Le chef de la direction ou d'autres membres de la haute direction surveillent-ils régulièrement la mise en application des Principes par le système de gouvernance de la banque?

**Oui**  Non

Le système de gouvernance comprend-il des structures pour superviser la mise en application des PRB (p. ex., comprenant l'analyse d'impact et la fixation de cibles, les mesures pour atteindre ces cibles et les processus d'action corrective au cas où les cibles/étapes intermédiaires ne sont pas atteintes ou en cas de détection d'impacts négatifs inattendus)?

**Oui**  Non

Votre banque a-t-elle des mesures en place pour promouvoir une culture de durabilité parmi les employés (tel que décrit au point 5.2)?

**Oui**  En cours  Non

## Principe 6 : Transparence et imputabilité



Nous examinerons périodiquement notre mise en application individuelle et collective de ces Principes et serons transparents et imputables de nos impacts positifs et négatifs ainsi que de notre contribution aux objectifs de la société.

### 6.1 Assurance

Cette information divulguée publiquement sur vos engagements concernant les PRB a-t-elle été attestée par un vérificateur indépendant?

Oui  **Partiellement**  Non

Le cas échéant, veuillez inclure un lien ou une description de la lettre d'assurance.

Un exercice d'assurance limitée réalisé par Deloitte est en cours au moment de la mise en ligne de ce rapport. La lettre d'assurance sera publiée dans la section [Codes et engagements](#) de bnc.ca d'ici le 31 août 2023.

*Liens et références*

## 6.2 Rapports concernant d'autres cadres de référence

Votre banque publie-t-elle des renseignements sur la durabilité selon une des normes ou un des cadres de référence ci-dessous?

- GRI
- SASB**
- CDP**
- Normes IFRS d'information sur la durabilité (devant être publiées)
- GIFCC**
- Autres : ....

Les divulgations volontaires de la Banque sont alignées à des cadres de référence reconnus tels que le *Sustainability Accounting Standards Board (SASB)* et le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Chaque année, la Banque fait l'inventaire de ses émissions de GES et les transmet à CDP.

*Liens et références*

[Rapport ESG 2022](#)

- Pages 95-100 : *Notre divulgation SASB*

[CDP 2022](#) (disponible en anglais uniquement)

[Rapport GIFCC 2022](#)

## 6.3 Perspectives

Quelles sont les prochaines étapes qu'entreprendra votre banque pendant la prochaine période d'information de 12 mois (en particulier sur l'analyse d'impact<sup>33</sup>, la fixation de cibles<sup>34</sup> et la structure de gouvernance pour l'application des PRB)? Veuillez décrire brièvement.

### Stabilité climatique

Conformément aux exigences de la NZBA et du PCAF, la Banque va continuer de mesurer l'empreinte de son portefeuille de prêts et d'investissement et d'élargir les objectifs intermédiaires de zéro émission nette pour couvrir d'autres secteurs à forte intensité carbone. Nous œuvrons à affiner et améliorer continuellement la précision des informations sur les émissions au fur et à mesure que les données et les meilleures pratiques de l'industrie se développeront.

*Liens et références*

[Rapport GIFCC 2022](#)

Page 40 : *Prochaines étapes*

<sup>33</sup> Par exemple, la définition de plans pour augmenter la portée en incluant des domaines qui n'ont pas encore été couverts, ou les étapes planifiées en termes de composition du portefeuille, contexte et mesure du rendement

<sup>34</sup> Par exemple, la définition de plans pour la mesure des bases de référence, l'élaboration de cibles pour davantage de domaines d'impact, la fixation de cibles intermédiaires, l'élaboration de plans d'action, etc.

### Résilience financière

L'une des priorités de la Banque dans les prochains mois en ce qui trait à la mise en place des Principes bancaires responsables sera de poursuivre les travaux pour évaluer la performance du portefeuille de produits Particuliers, basé sur les indicateurs mentionnés à la section 2.1d. Par la suite, nous établirons une cible de résilience financière, pour notre indicateur d'impact priorisé, accompagnée d'un plan d'action pour l'atteindre. Cette cible viserait à augmenter la proportion de clients actifs avec de l'épargne à long terme.

Afin de contribuer à la transition énergétique et sociale, la Banque continuera d'identifier des opportunités pour accompagner la clientèle Particuliers et Entreprises dans la mise en place de pratiques durables, par des conseils éclairés et des produits adaptés.

En ce qui a trait au cadre de gouvernance, des discussions sont en cours afin d'évaluer si des ajustements sont requis pour augmenter l'intégration des PRB au sein des activités de la Banque.

## 6.4 Défis

Voici une brève section pour en savoir plus sur les défis auxquels fait éventuellement face votre banque concernant la mise en application des Principes bancaires responsables. Votre rétroaction sera utile pour mettre en contexte l'avancement collectif des banques signataires des PRB.

Quels défis envisageriez-vous de traiter en priorité dans la mise en application des Principes bancaires responsables? Veuillez choisir ceux que vous considérez comme les trois défis les plus importants auxquels votre banque s'est attaquée au cours des 12 derniers mois (question facultative).

Si vous le souhaitez, vous pouvez en dire plus sur les défis et la manière dont vous les abordez :

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Intégration de la surveillance des PRB dans la gouvernance                        | <input type="checkbox"/> Dialogue avec les clients           |
| <input type="checkbox"/> Établir ou maintenir une dynamique au sein de la banque                           | <input type="checkbox"/> Dialogue avec les parties prenantes |
| <input checked="" type="checkbox"/> <b>Commencer : par où commencer et sur quoi se concentrer au début</b> | <input type="checkbox"/> Disponibilité des données           |
|  | <input type="checkbox"/> Qualité des données                 |
|  | <input type="checkbox"/> Accès aux ressources                |

- Conduite d'une analyse d'impact
- Information
- Évaluation des impacts environnementaux et sociaux négatifs
- Assurance**
- Choix de la ou des bonnes méthodes de mesure de la performance
- Priorité des actions internes

**Fixation de cibles**

- Autres : ...

Si vous le souhaitez, vous pouvez en dire plus sur les défis et la manière dont vous les abordez :

Dans un contexte où les exigences ESG en provenance de nos parties prenantes ne cessent d'augmenter et où une pluralité de méthodologies existent pour mesurer l'impact extra-financier d'une institution financière, cela peut devenir un défi de garder un équilibre entre la divulgation, la mise en place d'actions et leur suivi. La méthodologie et les outils des PRB ont nécessité des efforts considérables d'appropriation et de mise en pratique. Nous remercions les experts d'UNEP FI pour leur accompagnement tout au long du processus.